



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

20 mars 2024

LES LAURÉATS DU PREMIER BUDGET PARTICIPATIF ACCUEILLIS A L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT

Les lauréats du budget participatif du Département ont été accueillis ce mercredi 20 mars à l'Hôtel du Département pour un temps d'échanges autour de leurs projets.

Près de 70 personnes, particuliers et membres des associations lauréates du premier budget participatif du Département, étaient réunies autour de la Présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON, ce mercredi 20 mars à l'Hôtel du Département. Le Département de la Drôme a mis en place un premier budget participatif en 2023 afin de favoriser l'engagement citoyen et d'améliorer le cadre de vie des Drômois. Conformément à la volonté de la majorité départementale, ce premier budget participatif était destiné en priorité aux projets à destination de la jeunesse.

31 projets lauréats

A l'issue des votes, 31 projets lauréats répartis sur tout le territoire vont bénéficier d'un soutien de 2 000 à 35 000 €, pour un montant total d'environ 700 000 €. Après un mot d'accueil de la présidente du Conseil départemental, plusieurs lauréats ont présenté leurs projets. Parmi les projets :

- Les Restos du cœur de la Drôme vont créer un centre de distribution d'aide alimentaire dans les zones rurales grâce à l'acquisition d'un véhicule.
- L'association L'air de lien souhaite rénover un local et faire l'acquisition de matériel pour ouvrir un lieu d'accompagnement et de partage pour les collégiens en situation de phobie scolaire.
- L'association sportive du collège Gérard GAUD de Bourg-lès-Valence souhaite développer des activités de pleine nature et les déplacements doux avec l'acquisition de vélos.

Pour la présidente du Conseil départemental Marie-Pierre MOUTON « ***Les 31 projets lauréats de cette première édition vont permettre d'améliorer la qualité de vie des Drômois et notamment des jeunes. La mobilisation autour de ce budget participatif illustre la vitalité de notre territoire que notre majorité travaille à préserver avec un Département proche, accessible et innovant*** ».

A partir de ce printemps et la signature d'une convention avec le Département, les projets doivent être réalisés dans un délai de 24 mois maximum. La liste complète des projets est à retrouver sur le site <https://budgetparticipatif.ladrome.fr/>.